

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-EQ-01

Luminaire pour tube fluorescent T5 électronique avec ou sans dispositif de contrôle

1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

2. Dénomination

Installation d'un luminaire équipé de tube(s) fluorescent(s) T5 (diamètre 16 mm) et de ballast(s) électronique(s), associés ou non à un dispositif de contrôle utilisant la détection de présence ou la variation de lumière.

3. Conditions pour la délivrance de certificats Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

12 ans pour les commerces.

15 ans pour les bureaux, l'enseignement, la santé.

12 ans pour les autres secteurs.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Secteur d'activité	Montant en kWh cumac / luminaire		
	Sans gestion automatique	Si contrôle détection présence ou variation de lumière	Si contrôle détection présence + variation de lumière
Bureaux	750	900	1 050
Enseignement	540	650	760
Commerces	830	1 000	1 200
Santé	1 600	1 950	2 300
Autres secteurs	540	650	760